



PRÉFET DU GARD

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'environnement, des installations classées
et des enquêtes publiques

Commune de Bouillargues

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE relative à la réalisation d'un complexe sportif multi générationnel

Par arrêté préfectoral n° 30-2018-02-01-001 du 1^{er} février 2018, une enquête publique, relative au projet de réalisation d'un complexe sportif multi générationnel sur le secteur des « Aiguillons », est ouverte en mairie de Bouillargues durant 33 jours consécutifs, du lundi 12 février 2018 à 9h00 au vendredi 16 mars 2018 inclus à 12h00.

Cette enquête publique est préalable :

- à la déclaration d'utilité publique du complexe sportif
- et à la cessibilité des propriétés ou parties de propriétés nécessaires à la réalisation de ce projet

Sous réserve des résultats de l'enquête, la déclaration d'utilité publique du complexe sportif, sera prononcée par arrêté du préfet du Gard, en vue de la cessibilité des propriétés ou parties de propriétés nécessaires à sa réalisation.

Monsieur Philippe VENTADOUR, retraité du personnel navigant de l'aviation civile a été désigné commissaire enquêteur par Madame la présidente du tribunal administratif de Nîmes le 7 novembre 2017.

Les pièces du dossier soumis à enquête ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Bouillargues, Parc municipal – BP 4 – 30230 Bouillargues, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la mairie au public :

- mairie de Bouillargues :
du lundi au jeudi inclus de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
et le vendredi de 8h30 à 12h00

Le public pourra consulter le dossier d'enquête depuis un espace qui lui sera réservé sur le site internet de la mairie de Bouillargues. Il sera disponible à l'adresse suivante : <http://www.bouillargues.fr/>

En outre, un accès gratuit aux dossiers est mis en place sur un poste informatique prévu à cet effet dans les locaux de la mairie de Bouillargues dans le hall d'accueil, aux jours et heures mentionnés ci-dessus, pendant toute la durée de l'enquête.

Durant celle-ci, les observations portant à la fois sur l'utilité publique du complexe sportif et l'enquête parcellaire peuvent être consignées par toute personne intéressée, directement sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet ou être adressées par correspondance au commissaire enquêteur domicilié en mairie de Bouillargues, Parc municipal – BP 4 – 30230 Bouillargues.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement le public à l'occasion des permanences qui seront tenues en mairie de Bouillargues aux jours et heures suivants :

le lundi 12 février 2018 de 9h00 à 12h00
le jeudi 22 février 2018 de 14h00 à 18h00
le mercredi 7 mars 2018 de 14h00 à 18h00
le vendredi 16 mars 2018 de 9h00 à 12h00

Tout renseignement utile sur le projet peut également être obtenu auprès de la commune de Bouillargues, Parc municipal - BP 4 - (30230 Bouillargues), tel : 04.66.20.10.88, maître d'ouvrage du projet de complexe sportif multi générationnel.

Le présent avis sera affiché en mairie de Bouillargues. Il sera également publié sur le site internet des services de l'État dans le Gard à l'adresse suivante : www.gard.gouv.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête en mairie de Bouillargues ainsi qu'en préfecture du Gard.